



JURISADOM

CONDITIONS GENERALES DE VENTE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

ARTICLE 1 : Présentation

JURISADOM est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 4, rue Marconi 57000 METZ (RCS METZ 804 359 131). JURISADOM développe, propose et dispense des formations en inter et intra entreprise dans le domaine juridique et des ressources humaines.

ARTICLE 2 : Définitions

Client : Désigne le titulaire du compte Client inscrit à une Formation au bénéfice de toute personne morale ou physique (ci-après dénommée « Stagiaire ») et responsable du paiement du prix.

CGV : Conditions Générales de Vente

Formation en Inter ou catalogue : S'entend d'une formation qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même action de formation.

Formation en Intra : S'entend d'une formation qui regroupe seulement les salariés d'une même entreprise dans une même action de formation sur une thématique spécifique.

Proposition : Désigne l'Offre de Formation proposée par JURISADOM

Stagiaire : Désigne toute personne physique participant à la Formation commandée par le Client.

ARTICLE 3 : Objet

Les présentes conditions générales de vente décrivent les modalités et les conditions d'inscription aux offres de formation JURISADOM. Le fait de s'inscrire à une formation auprès de JURISADOM implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de JURISADOM, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que JURISADOM ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.





JURISADOM

Le Client s'assure du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés et préposés. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de JURISADOM, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

ARTICLE 4 : Contenu des Proposition de Formation

JURISADOM proposent des Formations pouvant être réalisées :

- en intra-entreprise ;
- en ligne (en distanciel)

Le contenu et les modalités des Formations sont indiqués dans les fiches descriptives des Propositions du catalogue JURISADOM, présentes sur le site et/ou annexées au bulletin d'inscription ou encore dans les devis établis par JURISADOM

Les Formations intra, si une demande d'aménagement est formulée sur le contenu d'une Formation nécessitant un temps de préparation supplémentaire de la part de JURISADOM, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

JURISADOM propose deux types de prestations dites « e-learning » :

Sur Catalogue : le client peut acheter un ou plusieurs modules proposés au catalogue ou sur les sites internet de JURISADOM ;

Sur mesure : à la demande d'un client, JURISADOM peut concevoir, réaliser et déployer un module e-learning ;

Les prestations dites « e-learning » sont soumises à des conditions spécifiques définies dans les conditions particulières « e-learning » des présentes CGV.

ARTICLE 5 : Modalités d'inscription

L'inscription aux Formations est faite par le Stagiaire ou le responsable de l'inscription :

- soit en ligne sur www.jurisadom.fr
- Soit par l'envoi d'un email à jurisadom@gmail.com ou d'un courrier indiquant la demande d'inscription et reprenant l'ensemble des informations demandées dans le bulletin d'inscription.
- Soit en retournant à JURISADOM, dûment complété, le bulletin d'inscription

JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.





JURISADOM

Les bulletins d'inscription ou devis sont à adresser à l'adresse suivante :

**JURISADOM,
Centre d'affaires CESCO,
4 Rue Marconi,
57000 METZ Cedex.**

Dès réception de l'inscription, JURISADOM adressent au Client, par voie postale ou électronique, deux (2) exemplaires de la convention de formation professionnelle, conformément aux articles L 6353-1 et L6353-2 du Code du Travail.

Le Client s'engage à retourner à JURISADOM dans les meilleurs délais, à l'adresse susmentionnée, lesdits exemplaires de la convention de formation dûment complétés, signés et revêtus de son cachet commercial.

Le Client est informé à cet égard que :

- les inscriptions ne sont prises en compte qu'à compter de la réception par JURISADOM de la convention de formation professionnelle dûment complétée, signée et revêtue du cachet de l'entreprise ;
- pour chaque Formation dispensée par JURISADOM, un nombre maximum de Stagiaires est admis et les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum de Stagiaires à ladite session est atteint ;
- le renvoi de la convention de formation ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation.

Environ dix (10) jours ouvrables avant la Formation, JURISADOM adressent un courrier postal ou électronique de convocation au(x) Stagiaire(s) et, en parallèle, au responsable du suivi de la Formation, indiquant le lieu exact et les horaires du stage.

ARTICLE 7 : Modalités de formation

JURISADOM est libre de choisir le lieu de la Formation, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par JURISADOM.

JURISADOM peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés. L'accès au questionnaire préparatoire présent sur ces espaces est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session de Formation.

A l'exception des prestations « e-learning », une journée de formation correspond à sept (7) heures de

**JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.**





JURISADOM

cours. Les durées de formation varient et sont précisées sur le site www.jurisadom.fr et sur les documents de communication de JURISADOM.

Pour la qualité de la formation, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu lors de la confirmation de l'inscription adressée par JURISADOM.

Un ou plusieurs participants supplémentaires pourront toutefois être acceptés, sous réserve de l'approbation de JURISADOM, en fonction notamment du nombre maximal de participants et éventuellement d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.

La Formation intra peut être assurée dans des locaux définis par le Client, et avec les moyens logistiques définis dans la proposition.

En cas de formation intra, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement du formateur, le cas échéant, pourront être facturés au Client en sus. JURISADOM prendra en charge la livraison des supports pédagogiques sur le lieu de la Formation.

Dans l'hypothèse de supports et documentation pédagogiques « papier », un coût forfaitaire de réalisation, reprographie et envoi des supports pédagogiques papier, qui figurera à la Proposition le cas échéant, sera facturé au Client.

Les participants à la Formation sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de JURISADOM et disponible sur le site de JURISADOM: www.jurisadom.fr

JURISADOM ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans un support pédagogique. En effet, ce dernier ne peut être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de Formation et n'engagent en aucun cas JURISADOM sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que JURISADOM n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour du support pédagogique postérieurement à la Formation.

JURISADOM fera parvenir au Client tous les documents légaux applicables relatifs à la Formation (et notamment, l'attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les factures afférentes) par E-mail ou par courrier à l'adresse fournie par le Client.

ARTICLE 8 : Facturation- Règlement

8.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et nets de taxes. Les éventuelles taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

**JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.**





JURISADOM

8.2 Facturation

Une facture est établie et adressée au Client par JURISADOM à l'issue de la Formation. Toute Formation commencée est due en totalité.

8.3 Modalités de paiement

Les factures sont payables à réception, sans escompte, par chèque bancaire ou par virement bancaire (au format SEPA).

En cas de retard de paiement, JURISADOM pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. JURISADOM aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à JURISADOM.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

8.4 Règlement OPCO

En cas de prise en charge du paiement de la Formation par un organisme financeur (OPCO ...), il appartient au Client :

- de vérifier l'imputabilité de la Formation auprès de l'organisme ;
- d'adresser à cet organisme une demande de prise en charge avant le début de la Formation ;
- de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il aura désigné ;
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription papier ou, en ligne, quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

En cas de prise en charge partielle par un organisme financeur, la part non prise en charge sera facturée directement au Client.

Si l'organisme financeur ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou si le dossier de prise en charge de l'organisme financeur ne parvient pas à JURISADOM avant le premier jour de la

JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.





JURISADOM

Formation, le montant de la Formation sera intégralement facturé au Client.

ARTICLE 9 : Annulation ou report de la Formation

9.1 Annulation ou report à l'initiative du Client

Pour être pris(e) en compte, toute annulation ou tout report d'inscription à une Formation doit être signalé(e) à JURISADOM par le Client, **par téléphone ET par courriel** à l'adresse suivante : jurisadom@gmail.com;

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation intervenant plus de trente jours (30) jours ouvrables avant la date de début de la Formation, la date prise en compte étant la date de réception par JURISADOM du courriel mentionné à l'alinéa précédent, ne donne lieu à aucun frais.

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation intervenant moins de trente (30) jours et plus de quinze (15) jours ouvrables avant la date de début de la Formation, la date prise en compte étant la date de réception par JURISADOM du courriel mentionné à l'alinéa précédent, donne lieu à une facturation égale à 50% des honoraires relatifs à la Formation.

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation intervenant moins de quinze (15) jours ouvrables avant la date de début de la Formation, la date prise en compte étant la date de réception par JURISADOM du courriel susmentionné, donne lieu à une facturation égale à 100% du prix de la Formation, montant non imputable sur la contribution financière obligatoire de formation.

Toutefois, lorsqu'un Stagiaire ne peut pas, pour de justes motifs, assister à la Formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise selon les conditions de l'inscription initiale et sous réserve que ce dernier réponde aux conditions requises pour pouvoir suivre la Formation. Les noms et coordonnées de ce nouveau Stagiaire doivent être confirmés par écrit à JURISADOM

9.2 Annulation ou report à l'initiative de JURISADOM

JURISADOM est libre d'apporter toute(s) modification(s) qu'elle juge utile(s) à ses programmes et prestations de Formation. Elle se réserve le droit de modifier le lieu de déroulement de la Formation, le contenu de leur programme ou encore reporter ou annuler la Formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y oblige.

Ainsi notamment, en cas d'absence du formateur, JURISADOM s'engage à assurer dans les meilleurs délais la continuité de la Formation. JURISADOM s'oblige en outre à remplacer le formateur défaillant par une personne aux compétences techniques et qualifications équivalentes et veille à ce

JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.





JURISADOM

que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la Formation ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.

JURISADOM se réserve le droit, si le nombre de Stagiaires à une Formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler ladite Formation au plus tard dix (10) jours ouvrables avant la date prévue. Dans cette hypothèse, JURISADOM s'engage à prévenir chaque Stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session. En cas d'impossibilité de report, JURISADOM procèdera au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client, à l'exclusion de tout autre somme.

ARTICLE 10 : Propriété Intellectuelle

JURISADOM fournit au Client une documentation afférente à la Formation suivie par le Stagiaire.

JURISADOM est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par JURISADOM pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de JURISADOM. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de JURISADOM. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

En tout état de cause, JURISADOM demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client

ARTICLE 11 : Renseignement, réclamation

Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée à contact@jurisadom.com, qui fera ses meilleurs efforts pour y répondre dans les meilleurs délais.

ARTICLE 12 : Responsabilité

Les Formations proposées par l'Organisme de Formation sont conformes à leur description au catalogue ou à leur documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute

JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.





JURISADOM

non-conformité éventuelle.

Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la formation fournie par l'Organisme de Formation.

Les Stagiaires à la Formation réalisée dans les locaux mis à disposition par JURISADOM sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans lesdits locaux. Le Client s'assure du respect de ces dispositions par les Stagiaires.

La responsabilité de JURISADOM ne peut être engagée au titre d'un préjudice résultant notamment de la perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou de fichiers.

La responsabilité de JURISADOM est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

Il est encore rappelé que JURISADOM ne pourra être tenu responsable d'une quelconque erreur ou omission constatée dans le support remis au Stagiaire. Par ailleurs, il est rappelé que les ressources pédagogiques fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas JURISADOM sur leur exhaustivité. Le Client reconnaît que JURISADOM n'est pas tenu envers le Client d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation postérieurement à la Formation.

ARTICLE 13 : Force Majeure

L'inexécution de tout ou partie de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties ne pourra engager sa responsabilité si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu par la loi et la jurisprudence française.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive, la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur.

ARTICLE 14 : Protection des données à caractère personnel

En sa qualité de responsable de traitement, JURISADOM veille à se conformer à la législation relative à la protection des données personnelles, notamment à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », ainsi qu'au règlement européen (RGPD) n°2016-678 du 27/04/2016 et entré en vigueur sur

**JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.**





JURISADOM

le territoire français en date du 25 Mai 2018.

Les informations collectées par l'entreprise sont nécessaires à l'exécution de la prestation de formation et ne pourront pas être traitées à d'autres fins que celle-ci.

JURISADOM s'engage à ne transférer ces informations qu'à des formateurs sous-traitant intervenant dans le cadre d'un contrat de sous-traitance préalablement établi.

Le sous-traitant s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données collectées et à empêcher leur utilisation détournée.

Concernant l'utilisation de ses propres données, les sous-traitants, les stagiaires ou les interlocuteurs de JURISADOM disposent de la faculté d'exercer leurs droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité conformément à la législation en vigueur. Ces personnes pourront également s'opposer ou limiter le traitement de leurs données par JURISADOM.

Ces personnes disposent également d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL.

JURISADOM se réserve le droit de donner accès aux données personnelles en sa possession à la demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente.

Les données personnelles collectées par JURISADOM seront conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale

ARTICLE 16 : Dispositions générales

Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de JURISADOM, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (remises, et notamment par le biais d'autres clients.

JURISADOM est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de JURISADOM, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations

**JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.**





JURISADOM

résultant du présent contrat.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

JURISADOM est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

La loi française sera la seule applicable au présent contrat

Tout litige qui surviendrait entre les Parties relativement à leurs relations commerciales et, notamment, à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Metz.

**JURISADOM SAS au capital de 6000€, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 804 131 359,
sise 4 Rue Marconi 57070 METZ. Déclaration d'activité : 41570342857
Tel : 06.46.50.75.61. Mail : jurisadom@gmail.com
Site internet : www.jurisadom.fr
Validé DATADOCK.**

